

Questions orales

M. le Président: Posez la question, s'il vous plaît, pas de préambule.

M. Boudria: Monsieur le Président, le premier ministre ou le vice-premier ministre vont-ils exiger immédiatement la démission du ministre de l'Expansion industrielle régionale? Oui ou non?

[Traduction]

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Non.

ON DEMANDE UNE ENQUÊTE

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre également et a trait aux difficultés du ministre de l'Expansion industrielle régionale. Il y a quelques minutes, le vice-premier ministre a demandé aux Canadiens de croire que les lignes directrices avaient été appliquées au pied de la lettre, même s'il n'y a pas eu d'enquête. Le vice-premier ministre n'admet-il pas qu'on devrait mener une enquête approfondie pour vérifier que, effectivement, il n'y a pas eu de conflit d'intérêt?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, les lignes directrices visant les fonctionnaires administratifs existent dans le but de régler les questions de conflit d'intérêts. Tous les ministres de la Couronne sont tenus de les observer. Par l'entremise du bureau du sous-registraire général adjoint, je me suis assuré que ces directives avaient été observées. J'en ai fait part au premier ministre. J'ai déclaré à maintes reprises hier et aujourd'hui que les modalités prévues dans les directives avaient été observées. S'il ne l'a pas encore fait, je prie le député de demander au sous-registraire général adjoint de lui confirmer que le ministre visé a observé les modalités des lignes directrices.

QUESTIONS POSÉES AU CABINET

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, Le vice-premier ministre cherche-t-il à nous dire que nous devrions faire confiance à son gouvernement? On l'a déjà faite aux Canadiens, celle-là.

LA CONVERSATION D'UNE DÉPUTÉE AVEC LE SOUS-REGISTRAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au vice-premier ministre. Nous avons appris hier du bureau du sous-registraire général adjoint que ce bureau n'avait absolument pas pour politique de répondre aux demandes d'information des députés. Comment le vice-premier ministre a-t-il pu intercepter une conversation téléphonique privée provenant de mon bureau, ou est-ce qu'il serait passé tout simplement devant une fenêtre ouverte?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, cela ne me pose pas de problème. Quand j'ai été ministre des Travaux publics en 1979 et dans toutes les fonctions que j'ai occupées au sein du gouvernement actuel, l'une des premières directives que j'ai données aux fonctionnaires a été de m'informer de toute communication de la part de députés, car je veux aider ces députés à s'acquitter de leurs fonctions.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

LA POSITION DU VICE-PREMIER MINISTRE

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, comment le vice-premier ministre peut-il s'attendre à ce que les Canadiens le croient sur parole quand il dit qu'il n'y a pas de conflits d'intérêts, lui qui a prouvé manifestement par sa propre conduite, non seulement cette semaine mais par le passé, qu'il ignore le sens du terme «intégrité»?

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Andre: Rétractez-vous.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

Des voix: Rétractez-vous.

M. le Président: A l'ordre! La députée doit retirer ces paroles.

M. Clark (Yellowhead): Expulsez-la.

M. Ouellet: C'était une question.

Mme Copps: J'ai posé une question.

M. le Président: A l'ordre! Ce n'était pas une question. La première partie l'était. La dernière était une affirmation que la députée doit retirer.

Mme Copps: Non.

M. Clark (Yellowhead): Une martyre.

Des voix: Rétractez-vous.

Mme Copps: Monsieur le Président, je fais appel à vos lumières. Je posais une question.

M. le Président: La députée aurait-elle l'obligeance de simplement retirer ces paroles?

M. Nystrom: Ce n'est pas antiparlementaire.

Des voix: Dehors, dehors!

Mme Copps: Monsieur le Président, une question devrait être...

M. le Président: A l'ordre, à l'ordre!

M. Benjamin: Ce n'est pas antiparlementaire.